

0341367B  
ACADEMIE DE MONTPELLIER  
COLLEGE PAUL BERT  
7 IMPASSE TOUNEL  
34310 CAPESTANG  
Tel : 0467498222

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier - affectation du résultat

Numéro de séance : 5  
Numéro d'enregistrement : 47  
Année scolaire : 2017-2018  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/03/2018

Réuni le : 22/03/2018

Sous la présidence de : Sebastien Sibille

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration affecte le résultat du compte financier de l'exercice 2017 comme suit :**

Sur un compte de réserve unique

Avec subdivision

Compte 10681 : -19823.77

Compte 10687 : 6422.42

Compte :

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 7

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0